

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3879-2014 – Phases 3 et 4

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ  
MÉTRO

(ci-après « Gaz Métro »)

et

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS  
INDUSTRIELS DE GAZ

(ci-après « ACIG »)

---

**AFFIDAVIT DE SERGE LAFLAMME**

---

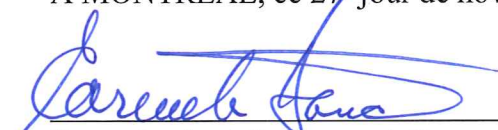
Je soussigné, SERGE LAFLAMME, faisant affaires au 800, Boulevard René-Lévesque Ouest, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directeur, Approvisionnement en produits chimiques et énergie chez Tembec;
2. J'ai connaissance des faits allégués aux paragraphes 12, 18 et 24 de la « Demande relative à la modification des taux applicables à la zone Nord du service de transport du distributeur » produite au dossier R-3879-2014, ainsi que des faits allégués dans ma lettre datée du 25 novembre 2015 jointe à cette demande;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

  
SERGE LAFLAMME

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
À MONTRÉAL, ce 27<sup>e</sup> jour de novembre 2015

  
Commissaire à l'assermentation pour tous les  
districts judiciaires du Québec

